

“Communauté de Communes Saône-Beaujolais”

## Définition de la communauté de commune

Une communauté de communes est un "Etablissement public de coopération intercommunale" (EPCI) qui regroupe plusieurs [communes](#). L'objectif est d'établir un espace de solidarité en vue de réaliser un projet commun de [développement](#) et d'aménagement de l'espace. Les communautés de communes ont été créées par la loi du 6 février 1992, dont les dispositions ont été reprises dans le [Code](#) général des [collectivités territoriales](#).

Une communauté de communes doit être "d'un seul tenant et sans enclave", exception faite de celles qui ont été créées antérieurement. Elle est administrée par un conseil communautaire dont les membres sont élus par les [conseils municipaux](#). Chaque commune dispose au minimum d'un siège et aucune commune ne peut avoir plus de la moitié des sièges.

## Les objectifs de la communauté de communes

L'[intercommunalité](#) répond à plusieurs objectifs.

C'est un remède à l'émiettement communal et un instrument de l'organisation rationnelle des territoires. En effet, la France compte plus de 36700 communes, ce qui représente 40 % de l'ensemble des communes de l'Union européenne à 27.

Cette richesse démocratique, fruit de l'histoire, a été sauvegardée car les élus locaux et les citoyens sont très attachés à l'identité communale.

*Note : A l'échelle européenne, La France est le pays qui compte le plus de [communes](#) en Europe, avec 36 683 [communes](#) au 1er janvier 2011 (dont 36 568 en métropole) pour 65 millions d'habitants. La France possède, à elle seule, près de 40% des [communes](#) de l'Union européenne.*

*A titre de comparaison, l'[Allemagne](#) en a 12 196 (81,5 millions d'habitants) et l'[Italie](#) 8 101 (61 millions d'habitants). Source : ([www.urbanews.fr](#))*

L'intercommunalité doit favoriser aussi le développement économique local et la relance de la politique d'[aménagement du territoire](#).

Au niveau national, il s'agit, avec le consentement des communes, de mettre en place un maillage du territoire qui permette de répondre aux défis qui se posent au pays en matière d'aménagement du territoire, qu'il s'agisse des problèmes liés au développement urbain ou à la dévitalisation des espaces ruraux.

Elle s'intègre dans le renouveau de la carte régionale qui est en cours négociations et participe à la décentralisation.

La communauté de communes possède un pouvoir fiscal propre et exerce de plein droit, à la place des communes membres, des actions relevant d'au moins un des domaines suivants :

- Environnement
- Logement et cadre de vie
- Voierie
- Equipement culturels
- Enseignement préliminaires et élémentaire
- Assainissement
- Action sociale

Source : [www.vie-publique.fr](#)